



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Renforcer l'autonomisation et la résilience des femmes
et des jeunes dans les chaînes de valeur porteuses,
équitables et durables en Afrique de l'Ouest**



Il est temps

D'ALLER PLUS LOIN

Agir pour les droits de la femme et de la fille en Afrique.

Introduction

Le présent Policy Brief est élaboré dans le cadre du projet « Autonomisation et résilience des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur lait et riz au Burkina Faso (DGD 2022-2026) », financé par OXFAM Belgique. Le projet a pour objectif de renforcer l'autonomisation économique et sociale des acteur.trice.s des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales porteuses, en particulier les femmes, les jeunes (filles et garçons); à travers la sécurisation des moyens de production, leur résilience aux changements climatiques, la promotion de l'entrepreneuriat agricole et la collaboration avec le secteur privé, pour un système alimentaire équitable et durable.

Conçu par le WILDAF-AO, qui est en charge des composantes leadership des femmes et plaidoyer, le Policy Brief s'appuie sur les résultats de l'analyse des cadres stratégiques, des politiques et autres normes existantes au niveau de la CEDEAO en ce qui concerne les systèmes alimentaires et leur sensibilité au genre, une analyse commanditée pour soutenir le plaidoyer pour des réformes et la mise en œuvre effective des politiques, stratégies et programmes au niveau régional, notamment par la CEDEAO et l'UEMOA, en vue d'une meilleure prise en compte du genre.

Pour renforcer l'intégration des femmes dans les chaînes de valeur agricoles, les efforts des acteurs régionaux, sous-régionaux et nationaux se sont traduits, entre autres, par la mise en place de cadres stratégiques, politiques et programmatiques. Malheureusement, ces instruments peinent à apporter les transformations structurelles, systémiques et opérationnelles nécessaires.

En clair, les femmes tardent à être pleinement intégrées dans les systèmes alimentaires et à en être des actrices influentes.



01

Pourquoi agir maintenant ?

1-1

Les femmes actrices incontournables de la production agricole en Afrique subsaharienne

Selon la FAO (2016), les femmes représentent entre 43 et 50 % du total des travailleurs agricoles dans les pays en développement. Dans certains pays de l'Afrique subsaharienne (SSA), les femmes apportent une contribution représentant jusqu'à 60 à 80 % de l'alimentation du continent. Dans la sous-région, les femmes sont très impliquées dans la filière lait informelle, surtout dans la production, la collecte et la transformation ; des activités capitales pour les revenus de leur ménage et le bien-être de leur famille .

En clair, les femmes sont des actrices incontournables du secteur agricole et la clé pour l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire dans le monde et en particulier dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara. En outre, les ODD reconnaissent, que l'égalité d'accès des hommes et des femmes aux ressources productives devrait accroître la production agricole. Selon un rapport de Oxfam , les inégalités entre les sexes dans l'agriculture persistent.

1-2

1.2. Un lien indéniable entre sécurité alimentaire et équité hommes et femmes

Le lien entre l'équité hommes-femmes et la sécurité alimentaire est indéniable et d'une importance capitale. Les discriminations qui nuisent au statut de la femme et à son rôle dans l'agriculture, compromettent la sécurité alimentaire dans tous les pays. Parmi les petits exploitants qui occupent 80% des terres agricoles et qui fournissent environ 80% des disponibilités alimentaires, 70 % sont des femmes. Globalement, la dimension du genre est intimement liée aux problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'insécurité dans ce domaine a un impact inégal sur les hommes et les femmes. Les femmes sont les moteurs discrets du changement vers des systèmes de production agricoles plus durables et une alimentation plus variée et plus saine.

C'est donc en toute connaissance de cause que les acteurs du développement, à tous les niveaux, reconnaissent que la sécurité alimentaire et le développement agricole ne peuvent être atteints aujourd'hui sans une participation à part entière des hommes et des femmes des zones rurales. Ils jouent des rôles différents mais cruciaux pour l'agriculture et le développement rural, et contribuent tous deux à la production agricole et vivrière.



02

De fortes **inégalités hommes femmes** qui impactent **négativement** la production agricole et la disponibilité alimentaire.

Dans un rapport d'informations de Oxfam (2019), on déplore qu'en terme de genre, l'Afrique de l'Ouest est la région qui connaît la plus forte domination masculine du continent, selon les données 2017 de l'indice d'inégalités de genre (IIG) du PNUD. Les pays d'Afrique de l'Ouest figurent tous au bas du classement mondial de l'IIG, entre le 131^e et le 158^e rang des 158 pays classés (Oxfam, 2019 : 19). Le secteur agricole, principal employeur en Afrique subsaharienne, n'échappe pas à ce constat.

De fortes inégalités, aussi bien au niveau de l'accès aux ressources, aux facteurs de production, qu'aux instances de prise de décisions, constituent un obstacle à la réduction de la pauvreté, au développement socio-économique, à la réalisation de la souveraineté et de la sécurité alimentaire au niveau régional.

Si les agricultrices avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter les rendements de leurs exploitations de 20 à 30 %, ce qui permettrait à 100 à 150 millions de personnes supplémentaires d'échapper à la faim dans le monde.

Dans le domaine de l'accès à la terre, principal facteur de production dans les économies agraires, cette inégalité est très prégnante. 15% de femmes sont chefs d'exploitation agricoles, en Afrique, malgré la contribution substantielle qu'elles apportent dans ce domaine.

Dans la production laitière, une étude réalisée par Oxfam International, révèle que, même si elles possèdent du bétail ou participent à la production et à la collecte de lait, la vente sur le marché formel revient souvent à leur mari ou à un autre homme de la famille, si bien qu'elles ont peu d'influence sur les décisions prises et les revenus générés. Les jeunes femmes de la filière sont cantonnées dans les rôles qu'impose la division sociale du travail entre les hommes et les femmes dans des sociétés patriarcales, et n'ont accès à aucun moyen de production moderne pour développer leurs activités de traite et de commercialisation du lait local.

Les femmes toujours largement exclues de la finance rurale. En effet, le financement agricole est l'un des types de financement les plus difficiles à obtenir. Les agricultrices de la sous-région se heurtent à des contraintes plus fortes que leurs homologues masculins. Les obstacles majeurs qui freinent leur accès aux ressources financières sont bien connus et très courants. Elles sont moins familiarisées que les hommes avec le secteur financier formel.

En plus, elles ont généralement des difficultés à obtenir des crédits à un taux abordable, sans des garanties pour effectuer les investissements nécessaires à la croissance de leurs activités. Cette situation s'explique par le faible niveau d'éducation qui limite la capacité de préparation des documents nécessaires pour accéder aux services financiers.

Et pourtant des insuffisances subsistent dans la prise en compte des inégalités dans les cadres stratégiques, politiques, plans d'actions et programmes des secteurs agroalimentaires.

L'analyse des cadres stratégiques, politiques, normes, projets, programmes, et plans d'action dans les secteurs agroalimentaires dans l'espace CEDEAO, UEMOA et au Burkina Faso amène à relever les constats suivants :

03



- L'absence de stratégie genre spécifique au secteur agricole et agroalimentaire
- La faible institutionnalisation de la prise en compte du « genre » dans toutes les opérations en lien avec le secteur agricole et alimentaire
- La faible appropriation nationale du cadre politique et normatif communautaire
- La faible représentativité des femmes et jeunes dans les instances décisionnelles pour défendre leur point de vue et leurs intérêts spécifiques
- La faible application des textes législatifs relatifs à la prise en compte de la dimension genre
- Le faible suivi des dispositions statutaires et réglementaires
- L'absence de directives communautaires sur le foncier rural et sa sensibilité au genre
- L'absence de structures nationales et décentralisées de gestion du foncier, à l'image de l'observatoire régional du foncier en Afrique de l'Ouest
- L'absence de mécanismes de financement du secteur agricole et alimentaire adaptés aux besoins des femmes et des jeunes
- La faiblesse du portefeuille de programmes et projets sensibles au genre dans l'espace communautaire
- L'insuffisance de stratégies destinées à renforcer la protection sociale liée à l'emploi rural, tant pour les femmes que pour les hommes.
- La faible capacité des organisations paysannes féminines.



04

Quelques pistes d'action pour aller plus loin

Quelques pistes d'action sont proposées pour renforcer l'autonomisation et la résilience des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur porteuses, équitables et durables en Afrique de l'ouest et constituent la demande des femmes du secteur agro-sylvo-pastoral à l'endroit de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Au niveau régional au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA



- Améliorer la prise en compte de la question du genre dans les offres de services relatifs aux systèmes agroalimentaires qui n'est pas systématique dans l'espace communautaire CEDEAO et dans les cycles de programmes/projets.
- Elaborer une stratégie communautaire d'égalité et d'équité genre dans le secteur agro-sylvo-pastoral
- Améliorer la formulation des programmes et projets pour les rendre plus sensibles au genre dans les chaînes de valeur porteuses telles que le secteur agro-sylvo-pastoral.
- Renforcer le pouvoir des jeunes et des femmes dans les instances décisionnelles et les chaînes de valeur agricoles
- Faire du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA), mis en place par l'UEMOA, un véritable instrument d'autonomisation des femmes
- Prendre des mesures pour renforcer la collecte de données désagrégées et disposer d'informations d'aide à la décision.
- Mettre en place dans les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA, une chaîne de redevabilité à tous les niveaux et allouer des ressources humaines et financières pour faire progresser et mesurer les résultats en matière d'égalité de genres, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources de production (terres, crédits, technologies).
- Mettre en place des programmes visant à faire évoluer les coutumes qui défavorisent les femmes et les jeunes dans le secteur agricole et alimentaire, en particulier dans l'accès au foncier, en vue d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès aux ressources.

Au niveau national au Burkina Faso



- Domesticquer les dispositions communautaires contenues dans les cadres juridiques et politiques et les appliquer effectivement.
- Inscrire dans les documents de politique générale et descriptif des projets des questions fondamentales comme les différences de moyens mis à la disposition des hommes et des femmes, ainsi que leurs rôles. La plupart du temps, les politiques ignorent la dimension du genre ou l'ajoutent de façon marginale. Lorsqu'elles en tiennent compte, elles sont souvent confrontées à des résistances et ne sont pas appliquées par les communautés rurales dans lesquelles les pratiques coutumières prévalent sur les lois et les droits statutaires. Il est indispensable d'avoir des politiques du secteur agricole spécifiques qui visent à réduire les inégalités entre femmes et hommes.
- Promouvoir l'élaboration de plans d'action nationaux sur l'égalité et l'équité de genre dans le secteur agro-sylvo-pastoral
- Relever le défi de l'éducation, de la formation et de l'alphabétisation des femmes du secteur agro-sylvo-pastoral